

MOTS CLÉS

Logimedh
EPS
Affectation
Recrutement
Personnel médical
Effectif
Carrière
Emploi médical

dossier

FOCUS**Logimedh****Un outil national dématérialisé de gestion et de pilotage des RH médicales**

Application web partagée entre les établissements publics de santé, les agences régionales de santé et le Centre national de gestion, Logimedh vise une gestion et un suivi améliorés de l'ensemble des postes, des praticiens et de leurs affectations dans les établissements, à partir notamment d'un import des données des logiciels de gestion RH des établissements.

L'efficacité comme l'attractivité de notre système de santé ne peuvent être atteintes sans porter une attention particulière aux ressources humaines en santé, singulièrement les ressources médicales. L'actualité récente nous rappelle ainsi que la bonne répartition des professionnels de santé demeure un enjeu majeur pour les pouvoirs publics, que l'on songe à la problématique des zones sous-denses en praticiens ou à la tension en effectifs hospitaliers rencontrée dans de nombreux établissements, dans une période qui conjugue départs à la retraite et effet non encore visible du *numerus apertus*. Pour mieux répondre aux besoins de santé de la population, la fonction de gestion RH doit être adaptée et s'inscrire dans un pilotage territorial et régional harmonisé, permettant une réponse stratégique adaptée aux enjeux actuels et futurs.

Néanmoins, de nombreux obstacles demeurent. Les systèmes de gestion hospitaliers permettent bien de collecter et de rassembler les informations touchant à l'hôpital, mais les différents travaux menés sur l'amélioration de l'efficacité de l'offre de soins et la simplification administrative entre acteurs soulignent la dispersion des données relatives à la gestion des praticiens des établissements publics de santé (EPS). La multiplicité des systèmes informatiques pour le suivi des personnels médicaux (à l'échelle locale et nationale) et l'impossibilité de connaître l'état des effectifs médicaux en temps réel sont autant de freins supplémentaires à une gestion et une vision RH optimisées. Forts de ce constat, différents acteurs du système hospitalier public – l'agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes, la Fédération hospitalière de France (FHF) et le Centre national de gestion (CNG) –, ont noué en 2013 un partenariat, réunis autour d'un

objectif commun de partage des données, de simplification et de dématérialisation des échanges relatifs à la gestion des personnels médicaux.

De leur réflexion commune est né Logimedh, outil informatique de gestion et de suivi des personnels médicaux à l'échelle locale, régionale et nationale.

L'ambition affichée est donc double : faciliter et coordonner la gestion administrative dématérialisée et démographique des praticiens de même qu'optimiser l'observation statistique de la démographie médicale pour un pilotage renforcé de l'offre de soins.

Application web partagée entre les établissements de santé, les ARS et le CNG, Logimedh vise une gestion et un suivi amélioré de l'ensemble des postes, des praticiens et de leurs affectations dans les établissements, à partir notamment d'un import des données des logiciels de gestion RH des établissements.

Par ailleurs, afin de garantir la sécurisation des données, Logimedh comporte un système de gestion des habilitations, conférant à chaque utilisateur un accès différencié aux rubriques et informations de l'application, assorti de droits de lecture, de modification ou d'extraction des données, dans le respect des compétences et responsabilités de chacun.

Yann GOUSSON
Chargé de projet

Fanny LECŒUVRE
Adjointe à la cheffe
de département

Elsa LIVONNET
Cheffe de département

Département de gestion
des praticiens hospitaliers
Centre national de gestion

Simplification des procédures et dématérialisation des échanges liés aux tours de recrutements PH

Le processus de gestion et de publication des postes médicaux de praticiens hospitaliers (PH) mobilise les EPS et l'ARS au niveau régional et le CNG au niveau national, conformément aux modalités réglementaires définies au code de la santé publique⁽¹⁾.

L'outil informatique national Système d'information et de gestion des médecins hospitaliers (Sigmed) permet à l'ARS d'effectuer pour le compte du CNG une mise à jour des postes de PH proposés à la publication lors des tours de recrutement de ces personnels. Elle est amenée à contrôler *a priori* puis à valider la liste des postes de PH proposés par les EPS à la publication des postes vacants.

Les contraintes remontées à ce stade de la procédure ne manquent pas. La mission de remplissage et de maintenance des informations dans Sigmed est considérée comme très chronophage. En outre, le contrôle *a priori* des demandes de création, de transformation, de fermeture ou de publication de postes nécessite très souvent des échanges et demandes de précisions entre EPS et ARS (incohérences avec les structures existantes, erreurs diverses).

Solution opérationnelle à des procédures manuelles et complexes, l'outil Logimedh a été mis en place dans le but de gagner en réactivité et en efficacité dans la gestion des tours de recrutement de PH.

Les EPS et les ARS au sein desquels il est implanté sont ainsi amenés à exécuter leur mission relative à la proposition de postes vacants de praticiens hospitaliers directement dans l'application.

L'objectif est de simplifier et de sécuriser les procédures actuellement mises en œuvre par la mise en place d'un *workflow* dématérialisé entre les différents acteurs.

Une fois le tour de recrutement ouvert, un EPS peut accéder à la liste des postes de PH de son établissement puis élaborer la liste des postes à communiquer à l'ARS pour publication. Il peut, le cas échéant, demander la création de nouveaux postes, choisir de geler la publication d'un poste (praticien en disponibilité, poste utilisé temporairement par un praticien sous un autre statut) ou forcer la publication d'un poste (occupé temporairement par un praticien en fin de carrière par exemple).

Il proposera sa liste de postes à l'ARS qui pourra demander des compléments d'information si nécessaire ou la valider. Les postes validés sont ensuite directement envoyés dans Sigmed avant d'être publiés par le CNG.

Cette centralisation des informations et demandes dans Logimedh rationalise et fluidifie les échanges entre les différents partenaires puisque les utilisateurs se voient informés du bon déroulement de la procédure à chaque étape de validation. Il est en outre possible d'échanger directement dans l'application, à tout moment via un système de commentaire entre les profils utilisateurs (gestionnaire EPS, valideur EPS et ARS).

Logimedh représente ainsi une plus-value pour les gestionnaires en raison du gain de temps réalisé sur des activités

à faible valeur ajoutée, mais aussi du gain de réactivité que procurent des échanges mails ou courriers limités. Les gestionnaires peuvent ainsi se recentrer sur des activités de contrôle, de validation et d'analyse des informations.

Un outil au service de la gestion et du suivi des effectifs médicaux complets dans les établissements

Suivre précisément les effectifs médicaux peut être une véritable gageure tant est grande la variété des statuts d'exercice à l'hôpital, mais aussi celle des logiciels RH médicales et des codifications de suivi dans la gestion des personnels médicaux utilisés (chaque établissement ayant sa propre codification). L'absence de module permettant la gestion des postes médicaux et des affectations des praticiens dans les logiciels des systèmes d'information de gestion des ressources humaines (SIRH) des établissements encourage en outre l'utilisation de tableurs divers (voire papier) et la dispersion de l'information.

S'il ne se substitue pas aux applications RH existantes au CNG, dans les établissements ou les ARS, Logimedh constitue un véritable agrégateur de données issues de différentes sources fonctionnant d'ordinaire en silo. Il met en œuvre des interfaces avec des référentiels nationaux externes⁽²⁾, des applications nationales utilisées par le CNG⁽³⁾ et les différents SIRH des établissements.

Logimedh a été créé en vue d'intégrer l'ensemble des statuts présents au sein d'un EPS, de l'étudiant de troisième cycle des études de médecine au professeur des universités-praticien hospitalier (PU-PH), de même que les différentes modalités d'exercice des praticiens (temps de travail effectif, activité hospitalière partagée entre établissements, indemnité d'engagement de service public exclusif, activité libérale,

NOTES

(1) Art. R. 6152-6 du code de la santé publique.

(2) Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess), Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS).

(3) Sigmed, Système d'information de gestion des personnels enseignants et hospitaliers (Sighu).

« Sont aussi référencées les informations relatives aux diplômes obtenus par un praticien tout au long de sa carrière, ainsi que ses expériences, ce qui garantit une meilleure lecture des compétences présentes au sein d'un établissement.

primes). Il a par ailleurs vocation à s'adapter aux évolutions réglementaires majeures concernant les conditions d'exercice et les statuts des personnels médicaux (statut unique, statuts contractuel/associé, quotité d'exercice, intégration des valences non cliniques et de l'activité privée lucrative ou libérale externe...).

Sont également référencées les informations relatives aux différents diplômes obtenus par un praticien tout au long de sa carrière ainsi que ses expériences, ce qui garantit une meilleure lecture des compétences présentes au sein d'un EPS.

L'application comporte aussi des modules de gestion des alertes et des incohérences, permettant aux utilisateurs de veiller à la complétude des informations manquantes et à la mise en cohérence des données. Ces fonctionnalités présentent l'intérêt pour les utilisateurs de ne pas oublier de traiter certains dossiers (positions statutaires, période d'activité libérale ou contrat d'indemnité d'engagement de service public exclusif [IESPE] arrivant à échéance, à titre d'exemples) et de fiabiliser leur gestion et la qualité des informations importées.

NOTE

(4) Instance d'autorité chargée du suivi du projet et de la validation des orientations prises par l'outil. Elle comprend notamment la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), le CNG, la FHF, la Conférence des DG de CHU, les Conférences des présidents de CME de CHU et de CH, l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation, etc.

Lorsque les praticiens d'un EPS sont importés dans Logimedh, il est possible de générer un tableau des emplois associés à l'établissement, avec le détail des postes, statuts, modalités d'affectation et quotités de travail effectives par pôles et services. Cartographie des effectifs en présence, ce tableau des emplois permet d'observer de la façon la plus exhaustive possible le temps médical, d'assurer une meilleure visibilité territoriale et d'améliorer l'organisation interne de chaque établissement.

Un outil pour un meilleur pilotage RH et la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC)

Conçu comme un véritable outil de pilotage local et territorial pour la gestion des ressources humaines médicales, Logimedh permet de faciliter et de coordonner la gestion démographique des praticiens, quel que soit leur statut, par une meilleure maîtrise de leur répartition d'activité et une bonne connaissance de leurs parcours professionnels.

Logimedh présente l'avantage d'offrir une vision consolidée du statut d'occupation de l'ensemble des postes médicaux avec des données qualitatives, globales et historicisées.

Il intègre de surcroît un infocentre avec un module d'analyse de données permettant de les consulter de manière interactive. Une fois Logimedh paramétré, les EPS et les ARS pourront utiliser un outil de *business intelligence* (BI), logiciel qui rassemble, stocke et traite l'ensemble des données sur les personnels médicaux agrégées dans l'infocentre, facilitant leur partage entre acteurs, leur analyse et leur visualisation. La disponibilité des données à différentes échelles (EPS, GHT, ARS) constitue un intérêt fort pour les décideurs amenés à définir et à organiser la stratégie médicale à leur niveau. Les utilisateurs auront la capacité d'élaborer des indicateurs et statistiques pertinents sur l'évolution des effectifs et emplois médicaux pour mieux soutenir et accompagner les établissements et les ARS dans le moment où le renouvellement générationnel est particulièrement marqué et où certains postes médicaux restent difficiles à pourvoir.

Une expérience appelée à être étendue sur tout le territoire national

Lancé initialement de manière expérimentale par le CNG, Logimedh a été diffusé dans trois régions dans lesquelles le déploiement est en cours : Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le 11 février 2021, le comité de pilotage national⁽⁴⁾ en a acté le déploiement sur l'ensemble du territoire national au sein des ARS et des EPS, avec une diffusion échelonnée par région d'ici à 2025. Le CNG a missionné le cabinet Magellan Consulting dans le but de stabiliser et de finaliser les déploiements en cours et de mettre en œuvre le déploiement dans l'ensemble des autres régions métropolitaines et ultramarines. Le projet entre à présent dans une nouvelle phase active et Magellan Consulting accompagne d'ores et déjà ARS et EPS engagés dans le déploiement à la mise en place de Logimedh et à l'utilisation de l'outil à travers un parcours de formation et un suivi adaptés. ●